



**Stéphane PESTEL**  
02 40 09 59 22 | contact@spn-agrobio.fr  
06 22 11 85 36  
ZI de la Ferté | 5 Rue de Rome  
44370 VARADES  
[www.spn-agrobio.fr](http://www.spn-agrobio.fr)

## INFUSION D'ÉCORCES DE SAULE

### Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 834/2007

L'Infusion d'écorces de Saule est une spécialité issue de la macération d'écorces de Saule (*Salix spp cortex*). Cette préparation 100% d'origine naturelle est utilisable sur de nombreuses cultures d'intérêts, telles que la vigne et l'arboriculture fruitière, suite à son autorisation comme substance de base par la Commission Européenne (Review Report SANCO/12173/2014– rev. 4, du 29 mai 2015). Les éléments naturels présents dans l'écorce de saule aident la plante à faire face aux agressions extérieures.

Sous forme liquide et une fois diluée, l'infusion d'écorce de saule s'utilise en pulvérisation foliaire directement sur les maladies d'intérêts.

**Usage :** La substance de base Infusion Ecorce de saule (*Salix spp cortex*) est reconnue et autorisée pour des applications en tant que **fongicide**.

**Composition :** Substance de base autorisée selon le règlement européen **CE 1107-/2009** conforme aux à la réglementation substance de base.

6,7 g/Litre d'infusion d'écorce de saule obtenue par macération et filtration dans de l'eau de pluie.  
100% d'origine naturelle

**Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 834/2007.**

**Période d'emploi :** période optimum de mars à octobre

**Méthode d'application et dose d'emploi :** Méthode d'application par pulvérisation foliaire dans le respect des recommandations du tableau ci-dessous :

ZNT/DAR/DRS/RPD : exempt

(Zone de Non Traitement, Délai Avant Récolte, Délai de retour sur Site après traitement, Redevance de Pollution Diffuse)

<b>CULTURE</b>	<b>RAVAGEURS &amp; MALADIES CIBLES</b>	<b>PERIODE D'EMPLOI</b>	<b>APPLICATION</b>	<b>DOSE D'EMPLOI en L/Ha</b> (base 100 à 200L de bouillie/Ha)
Cultures fruitières Pêcher ( <i>Prunus persica</i> )	Cloque du pêcher ( <i>Taphrina deformans</i> )	Printemps/Eté jusqu'à maturité pour cueillette	1 à 6 traitements Application tous les 10 à 21 jours	10L à 20L/Ha
Pommier ( <i>Malus pumila</i> , <i>Malus domestica</i> )	Tavelure ( <i>Venturia sp</i> ) Oïdium ( <i>Podosphaera leucotricha</i> )	Printemps/Eté jusqu'à maturité pour cueillette	1 à 6 traitements Application tous les 10 à 21 jours	10L à 20L/Ha
Vignes	Mildiou ( <i>Plasmopara viticola</i> ), Oïdium ( <i>Erysiphe necator</i> )	Printemps/Eté jusqu'à maturité pour vendange	1 à 6 traitements Application tous les 10 à 21 jours	10L/Ha

**Précautions d'emploi :**

Respecter les doses d'emploi. Eviter le contact avec la peau et les yeux (port de lunettes). Se laver les mains après usage. Conserver dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité. Tenir à des températures comprises entre +5°C et + 25°C, hors de portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux.

Eliminer le contenant conformément aux consignes de tri.



EMB : 44213 A